Sujet: [INTERNET]
De : Claude DAUDE <daude.daude@gmail.com>
Date : Fri, 12 Oct 2018 18:18:19 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Enquête publique centrale biogaz de la Ribière.
A l'ordre du Président de la commission d'enquête.

prefecture.odt	**Content-Type:** application/vnd.oasis.opendocument.text **Content-Encoding:** base64

Sujet:CENTRE BIOGAZ LA RIBIERE
De: daude.daude@gmail.com
Date : 12/10/2018
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Je suis contre cette implantation de méthaniseur en ville.
Tout autour de ce site, il y a un centre d'accueil pour personnes handicapés, Un hôpital de jour pour personnes souffrant d'Alzheimer, des restaurants, des commerces, des lotissements, des immeubles d'habitations, un collège, une école, une crèche. Lors de la décision de cette implantation, a t'on pensé à eux..... !

Que dire des nuisances que cela peut causer ?
-Trafic incéssent de camions, environ un toutes les sept minutes au début...
-Certainement beaucoup de bruit
-Des odeurs noséabondes
-Des rats
-Pollution bactérienne probable
-Une perte économique pour les commerces des alentours
-Une pollution de l'air et des sols
-Une décote foncière pour tous les propriétaires des maisons, appartements ou autres

Je ne pense pas que l'impact écologique soit positif !

Essayons de tirer des conclusions par rapport aux désagréments causés par l'usine implantée à Montpelier.